

Appel pour le droit à la santé dans le treizième

Pour les classes populaires, bien se soigner devient un luxe et non plus un droit: un quart de la population renonce à des soins pour des raisons financières. La Sécu ne rembourse plus que 54 % des soins de ville (hors hôpital). Les tarifs des mutuelles et assurances complémentaires s'envolent. La création des «franchises» instaure un véritable impôt sur la maladie. Le forfait hospitalier augmente, les dépassements d'honoraires des spécialistes deviennent la règle. Des médicaments nécessaires ne sont plus ou pas remboursés, l'Aide médicale d'État (AME) pour les étrangers en situation irrégulière est remise en cause.

Avec la loi «Bachelot», les fermetures de services s'accroissent dans les hôpitaux de proximité, tout autant que dans les grandes villes. Les délais pour accéder aux soins s'allongent, les services d'urgences sont débordés, la pénurie de lits et de personnel se généralise. Donnant pleins pouvoirs à des instances autoritaires, les ARS (agences régionales de santé), sous la coupe directe du ministre, la loi Bachelot abolit la place centrale de l'hôpital public. Celui-ci est mis en concurrence avec les cliniques privées commerciales. Les missions de service public de l'hôpital ne sont plus reconnues. Les budgets hospitaliers insuffisants aboutissent à une pénurie de personnel. Ils mettent en cause la qualité des soins. Les établissements sont contraints de s'endetter auprès des banques, enclenchant le mécanisme infernal de la dette. Pendant ce temps, les secteurs et activités rentables sont abandonnés au privé. Enfin, les centres de santé, conduits inéluctablement au déficit, sont fermés les uns après les autres ou réduits à quelques activités : ils ne sont pas en effet financés pour l'ensemble de leurs missions pourtant essentielles : la délivrance de soins de proximité en tiers payant, CMU, AME mais aussi la prévention, la promotion de la santé, l'éducation thérapeutique. Pouvoirs publics et organismes mutualistes renoncent ainsi à soutenir la médecine sociale."

Dans notre arrondissement cela se traduit concrètement :

- par la suppression de 12 spécialités et 82 licenciements au centre de santé mutualiste du Moulinet
- par la vente de terrains de la Salpêtrière, ce qui menace plusieurs services et qui préfigure l'attaque plus globale prévue dans le plan directeur de l'APHP
- par des menaces sur l'hôpital psychiatrique de la porte de Choisy, sur l'hôpital Broca (gériatrie), sur l'hôpital des gardiens de la paix...

Nous vous proposons de résister à cette véritable catastrophe. Ici et maintenant.

Déjà plusieurs initiatives se sont déroulées rassemblant personnels hospitaliers, patients et population de notre arrondissement. Pour gagner cette mobilisation doit encore s'élargir et grandir en combativité. Nous ne nous résignons pas et nous continuons d'exiger la reprise des activités supprimées à Moulinet, l'annulation des licenciements car les mutuelles sont riches de nos cotisations et des activités d'intérêt public doivent être soutenues par la Ville et la Région.

Nous demandons, avec les salarié-e-s de la Salpêtrière, que la SEMAPA (le bras armé de la mairie en matière d'urbanisme) renonce aux opérations foncières qui mettent en cause les écoles de formation, l'Had, la blanchisserie...

Lundi 12 mars à 18h30 doit se tenir un conseil d'arrondissement.

Nous vous proposons de venir exprimer vos exigences auprès des élus du treizième.

**RENDEZ VOUS LUNDI 12 MARS
à 18h00**

Devant la Mairie du 13

Ensemble pour le droit à la santé

*Les Alternatifs, ATTAC 13, EELV 13, NPA 5/13, PCF 13, PG 13,
Union syndicale Solidaires 5/13, SUD Santé Sociaux 75*